

2021



DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
ARRONDISSEMENT DE TOURNON SUR RHONE
EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
ARRETE N° 628 .2021

**OBJET : ARRETE PORTANT ANNULATION SUITE A ERREUR MATERIELLE DE L'ARRETE N° 834. 2020
EN DATE DU 10 NOVEMBRE 2020**

Le Maire de la ville d'ANNONAY,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques,
Vu le Code de la Route,
Vu le Code de la Voirie Routière,
Vu le Code de l'Urbanisme,
Vu le Règlement National d'Urbanisme art RIII-1 et suivants,
Vu l'arrêté n°834.2020 du 10/11/2020,
Vu la demande en date du 17/02/2021 présentée par l'Office Notarial Matthieu HEYRAUD, sis 781 rue de la République 07430 DAVEZIEUX,
Vu la conformation des lieux.

ARRETE

Article 1-

Considérant que la demande susvisée de l'Office Notarial Matthieu HEYRAUD visait non pas à demander l'alignement de la voie communale, rue Maurice Chomel à ANNONAY, desservant les parcelles cadastrées AL 117 et AL 118 mais sollicitait des renseignements d'urbanisme quant à savoir si lesdites parcelles étaient frappées d'alignement et communiquer l'existence de servitudes pouvant grever les biens.

C'est à tort que l'arrêté susvisé n°834.2020 a frappé d'alignement les parcelles AL 117 et AL 118 sises 19 rue Maurice Chomel à ANNONAY à la demande dudit Office notarial.

En conséquence de quoi, l'arrêté n°834.2020 du 10 novembre 2020, nul et non avenu, est annulé par le présent arrêté.

Article 2 – Publication et affichage

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune d'Annonay.

Article 3 – Recours

Monsieur Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon (Palais des Juridictions Administratives, 184 rue Duguesclin 69433 LYON CEDEX 03) ou sur le site "telerecours.fr" dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à ANNONAY le
Simon PLENET

17/08/2021

Maire d'ANNONAY.

Notifié le : 17/08/21

Affiché le : 17/08/21

SP